

Conseil Général de la Meuse

[Accueil](#) > [Cadre de vie](#) > [Sports et loisirs](#) > Club 55

Club 55



En juillet 2004, l'assemblée départementale a décidé de faire évoluer sa **politique sportive** en direction des clubs orientés vers la **haute compétition**. Cette disposition vise à soutenir les clubs amateurs qui défendent les couleurs de la **Meuse** dans un contexte concurrentiel de plus en plus difficile à appréhender.

En effet, la fuite constante de nos **athlètes**, de nos cadres qualifiés et de nos bénévoles vers d'autres départements pour des raisons souvent liées aux études et à

l'emploi sont des paramètres que les **clubs meusiens** doivent intégrer comme préalable dans leur logique de développement. Le mérite de nos clubs est d'autant plus grand qu'ils s'exposent en général à plus de déplacements pour pratiquer leurs activités et que le contexte économique local ne permet pas de bénéficier du même potentiel de soutien que leurs homologues des départements voisins.

Le **Conseil Général** en tant que **partenaire du sport** a donc décidé d'intervenir d'une façon volontariste pour soutenir les **clubs** en capacité de mener un véritable **projet de développement**. Cet engagement s'est concrétisé par la signature d'un contrat pluriannuel (3 ans), définissant les engagements du financeur et des bénéficiaires, acteurs du projet.

Le **label "Club 55"** n'est pas seulement la confirmation des résultats sportifs mais plutôt le reflet d'une démarche qualitative globale permettant l'émergence d'un **projet sportif durable** sur le champ de la haute compétition amateur.